

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 2 MAI 2016

ETAIENT PRESENTS : Mesdames SQUINABOL –BERTSCHI – GENCOURT -
Messieurs TREHEL –NIVALLE –MINETTE –HERISSANT – BERJOT – ATZENI -

Absents excusés : Mr CHAUFFERT (pouvoir à Mme BERTSCHI), Mme GORET (pouvoir à M. Trehel)

Absents :

Secrétaire de séance : Chantal BERTSCHI

Le compte rendu du 7 Avril 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Modification du Budget primitif 2016-

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- Vote à l'unanimité le Budget Primitif 2016, qui s'équilibre en Dépenses et Recettes :

Section de Fonctionnement ...	Dépenses : 305 120.00 euros
	Recettes : 305 120.00 euros
Section d'Investissement	Dépenses : 100 523.00 euros
	Recettes : 100 523.00 euros

Modification de l'affectation de résultat-

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, a accepté les résultats du compte administratif 2015 :

La section de Fonctionnement dégage un excédent de 87 015.96 Euros.
La section d'investissement dégage un déficit de 1 526.51 Euros

Ces sommes seront reprises de la manière suivante :

Section d'Investissement (cpte 001 D).....	1 526.51 euros
Section de Fonctionnement (cpte 002 R).....	47 015.96 euros
Excédent de fonctionnement (cpte 1068).....	40 000.00 euros

Convention Contrat d'Avenir -

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur THUILLIER Christopher est engagé pour une durée d'un an renouvelable (maxi 3 ans) en Contrat d'Avenir auprès de la Mission Locale de Château Thierry, pour faire face aux tâches qui incombent au service technique, affecté aux espaces verts et voirie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Accepte et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Mission Locale pour une durée de 24h/semaine.

Suppression du poste d'Adjoint Technique de 1ere classe CNRACL pour 24h/semaine –

A la suite du départ en Congé de Fin d'Activité de Monsieur RICHARD Pascal le 1^{er} mai 2016, et en application des textes en vigueur.

Le Conseil Municipal,

- Décide que Monsieur TREHEL Stéphane sera nommé en remplacement après déclaration de vacance de poste et mutation auprès de Passy sur Marne,

- Décide la modification du tableau des emplois de la façon suivante :

* Suppression du poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe CNRACL à 25h54/semaine,

* Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe IRCANTEC à 20h/semaine,

Ecole Saint Joseph – participation pour un enfant -

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité ne souhaite pas participer au frais de scolarité 2014-2015 pour l'enfant LIBERGE Maxime pour la somme de 431 euros.

C4 : Prise de compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques » :

Monsieur le Maire informe les conseillers que lors du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 13 avril 2016, les conseillers communautaires ont décidé de prendre une nouvelle compétence dite facultative « réseaux et services locaux de communications électroniques ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la prise de compétence dite facultative « réseaux et services locaux de communications électroniques » par la Communauté de Communes de Charly sur Marne.

QUESTIONS DIVERSES-

- **Lecture d'un courrier d'un administré** : M. Hamel souhaite que nous envisagions une réduction de vitesse au Hameau Les Maisons,

8 Mai : Rassemblement sur la Place à 09h00,

Journée du Patrimoine : Les 17 et 18 septembre 2016,

Inscription sur la liste électorale : Inscription avant le 31 décembre 2016,

Compte rendu des diverses réunions auxquelles assistaient les conseillers.

Séance levée à 20 h 10